

L'HEBERGEMENT PERMANENT

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
(65 places)

MISSION

L'EHPAD est un lieu de vie dont la mission est d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne en répondant le mieux possible à tous leurs besoins.

Les objectifs de la démarche d'accompagnement :

- Maintenir le plus haut niveau d'autonomie possible des résidents.
- Assurer la préservation des facultés relationnelles.

L'ambition du projet

- Donner de nouvelles frontières à l'autonomie :
 - Porter l'accent sur l'accueil et la qualité de vie.
 - Individualiser le projet de vie.

Modalités d'inscription

- L'entrée d'une personne relève de sa décision, nul ne peut être admis sans son consentement et / ou celui de son représentant légal.
- Il est souhaité qu'un référent familial soit désigné.
- L'EHPAD accueille des personnes de plus de 60 ans ; les personnes de moins de 60 ans peuvent être admises uniquement par dérogation.
- Les critères d'admission sont précisés dans le règlement de fonctionnement.

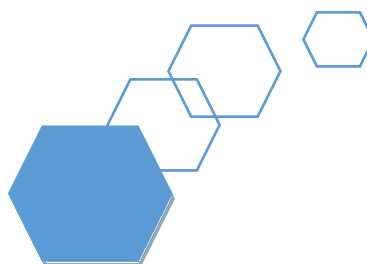
Organisation - Coûts

Le contrat de séjour remis à l'entrée en institution précise les règles générales concernant le séjour.

Les coûts de la prestation (tarif hébergement et tarif dépendance) sont déterminés chaque année par le Conseil d'Administration et arrêtés par Monsieur le Président du Conseil Général. Ces tarifs et les modalités de paiement sont communiqués aux familles au moment de l'entrée.

Pour information, les tarifs 2026 sont les suivants :

- **Chambre à 1 lit : 77,65 €**
(héb. : 71,49 € + FGU : 6,16 €)



Fonctionnement

- Avec le livret d'accueil sont remis au résident et à sa famille le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour, ainsi que la charte de la personne accueillie.
- Une équipe motivée, alliant qualités humaines et professionnelles (Médecin Gériatre, Infirmière coordinatrice, Infirmières, AMP, AS, ASH et Animatrices), est en permanence attentive au bien-être et à l'épanouissement de chacun dans un cadre rassurant.
- Cette équipe soignante consacre ses efforts au suivi quotidien des résidents en coordination avec les médecins généralistes et les intervenant libéraux (kinésithérapeutes, orthophonistes, etc...). Chaque résident garde bien sûr le libre choix de son médecin traitant qui reste son interlocuteur privilégié.

EHPAD

18, Rue Rencontre

BP 42

56382 Guer cedex

TEL : 02 97 22 01 10

administration@ehpad-guer.fr

Site internet : www.ehpad-guer.com

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'établissement et prendre un rendez-vous avec la directrice.



HÉBERGEMENT PERMANENT

